



FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022 ARBITRE DE PROXIMITE (ASP ou AJP)

A retourner par mail à officiels@basket63.com



PRE-REQUIS : L'Arbitre de Proximité doit être opérationnel et avoir une expérience suffisante pour officier directement sur le championnat séniors (ASP) ou sur le championnat Jeunes (AJP). La validation n'est qu'une remise à niveau. Les personnes sans expérience ne peuvent pas devenir ASP ou AJP.

Signature ASP

Tampon Club

Je souhaite devenir : Arbitre Séniors de Proximité (ASP) Arbitre Jeunes de Proximité (AJP)

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Domicile : Tél Portable :

E-mail (OBLIGATOIRE) :

Club 2021/2022 : Date de naissance :/...../.....

Autorisez-vous la diffusion de photos prises dans le cadre de l'arbitrage (trombinoscope, site internet...) : oui non

VALIDATION

La validation **obligatoire** se compose :

- de l'e-learning mis à disposition par la FFBB (EAD 2021-2022). Inscription : <https://ffbb.sportef.com/>
- de 4 arbitrages minimum avec tutorat si possible.

Vous devez communiquer par mail à officiels@basket63.com la liste des 4 rencontres arbitrées ainsi que votre attestation de fin de formation e-learning (reçue par mail sous forme de diplôme)

DOSSIER MEDICAL (OBLIGATOIRE)

Les Arbitres de Proximité sont soumis au même dispositif médical que les arbitres.

Pour les **-20 ans JOUEUR** (né en 2002 et après), aucun dossier médical n'est à fournir.

Pour les **-20 ans NON JOUEUR** et les **+ de 20 ans**:

- le dossier médical est à renseigner par **un MEDECIN AGREE FFBB**.
- l'ECG au repos est **obligatoire** (et reste en votre possession).
- un bilan sanguin est à réaliser en amont selon votre situation (et reste en votre possession).

La page 7 uniquement (CONCLUSION) du dossier est à renvoyer. Le Comité ne doit pas recevoir les autres pages du dossier médical, ni l'ECG, ni le bilan sanguin.

[Télécharger la liste des médecins agréés](#) / [Télécharger le dossier médical](#)

Le dossier médical n'est pas obligatoire avec l'inscription mais sera indispensable pour valider la formation et rentrer dans le dispositif.

RIB

Aucun paiement ne sera effectué par chèque. Merci d'envoyer un RIB. Le RIB peut être celui du club si l'Arbitre de Proximité souhaite que l'indemnité d'arbitrage soit versée directement au club.